

Assemblée-generale-2012

jeudi 30 août 2012, par [Rene Paul Mages \(ramix\)](#), [Erwan Hamon](#), [MathDesc](#)

Conformément à l'article 8 des statuts de l'association FFII France, les adhérents de l'association seront convoqués par courriel à l'assemblée générale ordinaire de l'association pour l'année 2012.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 6 octobre 2012 , de 14h30 à 18h00 environ , et se tiendra à l'adresse suivante :

**Le Bon Pecheur,
9 rue des Prêcheurs
75001 Paris**

Accès : Métro Les Halles

Ordre du jour :

- Présentation du bilan financier
- Certification des comptes
- Présentation du bilan moral
- Vote sur le bilan moral
- Quitus financier
- Élection des nouveaux membres du CA
- Discussion et votes des questions diverses

Conformément à l'article 8.1 des statuts tout membre peut demander par vote électronique l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour. Si la proposition recueille 1/4 des voix des membres, le CA ne peut refuser d'inscrire la question à l'ordre du jour lors de l'AG physique.

Confirmation de présence :

Important : Les personnes qui pensent pouvoir assister à l'assemblée générale peuvent le signaler en envoyant un courriel à l'adresse : bureau AT ffii.fr

Modalités de vote :

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2012 pourront prendre part aux votes.

Le vote électronique sera ouvert à partir du 20 Septembre 2012 et sera clos à 14h le jour de l'assemblée générale, l'heure d'envoi du message faisant foi.

Au plaisir de vous rencontrer à Paris !

Erwan Hamon
Secrétaire de la FFII France

Mathieu Deschamps
trésorier de la FFII France

Rene Mages
Président de la FFII France